

MANIFESTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Plus de 1.300 manifestants à Guéret

Plus de 1.300 personnes étaient dans les rues guérétoises, hier, suite à l'appel inter-syndical pour défendre les services publics. Plusieurs corps de métiers étaient représentés dans le cortège, accompagnés par des élus de gauche.

Lors du défilé du 1^{er} mai, les manifestants étaient 450. Cette date est souvent le thermomètre de la colère sociale. Et la hauteur du mercure de cette journée n'était pas trompeuse. Cette bonne mobilisation a donc fait écho celle d'hier où plus de 1.300 personnes ont battu le pavé pour en lancer un dans la rue.

Malgré la pluie d'orage qui est abattue sur Guéret à 5 heures passées, tout le monde s'est mis à l'abri, ouvrant les parapluies (à défaut de pouvoir s'abriter sous un auvent fiscal!), courant vers le hall de la mairie, avant de retourner sur le parvis de l'hôtel de ville pour écouter le communiqué commun des organisations syndicales. Le message était clair,

« Pour défendre et améliorer la fonction publique ». Il faut dire que les fonctionnaires en

« C'est bien un plan social qui s'annonce dans la fonction publique même si le gouvernement refuse l'appellation »

Extrait

du message syndical

ont gros sur la patate. Loi sur la mobilité et les parcours professionnels, suppressions



Fortes mobilisations de la fonction publique dans les rues de Guéret. Ils étaient 1.300 à défilé pour défendre les services publics.



Les manifestants, le BSMAT et même des employés de Dagard.

massives de postes (35.000 à 40.000) dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Un nouveau sigle qui fait grincer les dents, surtout en Creuse, traduisant « un profond désengagement de l'Etat » ju-

gent les syndicats, « elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail et l'accroissement de la précarité ».

Parmi les revendications, ils ont réclamé « un débat démocratique sur la réforme de l'Etat », « un emploi public, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire », « l'amélioration du statut de fonctionnaire », « un développement de la mobilité choisie ».

Puis, sous le soleil revenu, les manifestants (où une forte délégation des personnels du centre hospitalier de Guéret était présente) se sont lancés à l'assaut de la rue, en faisant une halte devant l'hôpital. Jean-Claude Fabert a pris la parole pour rappeler que « l'hôpital de Guéret est en danger. 60 emplois sont menacés. On a besoin de la solidarité de tous les Creusois ».

Les représentants des lycéens ont à leur tour pris le micro : « La situation est inacceptable, les emplois sont menacés dans tous les services pu-

blics. Les services publics sont mis de côté en Creuse. Pourquoi on aurait moins droit que les autres à un service public de qualité ? » Cette question a entraîné un tonnerre d'approbation parmi les manifestants. Le long cortège a continué à serpenter, arrivant au rond-point d'Arfeuille alors que d'autres descendaient encore dans la rue Montplaisir (celle de l'hôpital à l'avenue Mendès-France).

Education, Santé, Services fiscaux, Défense, Territoriaux, Télécommunications,

une délégation de Dagard... et bien d'autres. Tous les « ministères » étaient dans la rue ! Les trois parlementaires de gauche y étaient, accompagnés d'autres élus creusois. Même un agent des Renseignements Généraux défilait... pas de service ce jour-là en plus, ni en opération d'infiltration ! C'est dire si la colère gronde dans la fonction publique...

DELPHINE CORDAZ

* FO, CGT, UNSA, FSU, Solidaires et CFDT.

Les taux de grévistes en Creuse

- Agence nationale pour l'emploi : 5%
- Direction de l'agriculture et de la forêt : 15,9%
- Direction départementale de l'équipement : 29,65%
- Direction du travail et de l'emploi : 4,76%
- La Poste : 5%
- Trésor public : 34,96%
- Impôts : 65,35%
- Justice : 4%
- Préfecture : 2,38%
- Education : Premier degré : 58,45%, Second degré : 40%
- ATOS : 21%
- Direction des services vétérinaires : 33,33%
- Direction des affaires sanitaires et sociales : 27,5%
- Conseil général de la Creuse : 5,23%
- Centre hospitalier de Guéret : 63%